

## Chronologie

### de la crise de Swissair 2001

**25 avril**

L'assemblée générale du SAir Group approuve la proposition d'une enquête spéciale sur l'entreprise de navigation aérienne.

**12 juillet**

Swissair annonce un programme d'économies de 250 millions de francs.

**23 septembre**

Swissair et Crossair devraient être réunies sous l'égide d'une nouvelle société nommée Swiss Air Lines.

**1er octobre**

Après l'apparition d'une montagne de dettes qui avoisine les 17 milliards de francs, c'est la présentation du projet Phoenix, conçu par l'UBS et le CS. Au cœur de ce projet figure la création d'une nouvelle compagnie qui s'appuierait sur l'existence de Crossair et adopterait sa structure des coûts.

**2 octobre**

Faute de moyens financiers suffisants dans le domaine opérationnel, Swissair suspend toute activité aérienne.  
L'OFAC accorde à Crossair une autorisation provisoire d'exploiter toute une série de liaisons aériennes de Swissair.

**3 octobre**

Le Conseil fédéral accorde un crédit transitoire de 450 millions de francs pour permettre les opérations de Swissair jusqu'au 28 octobre.

**4 octobre**

Swissair reprend une partie de ses services réguliers. Le sursis concordataire est demandé pour SAir Group et pour certaines de ses filiales.

**5 octobre**

Le comité «Luftbrücke» de la Confédération entre en activité.

**8 octobre**

L'OFAC institue son comité interne «Big Lift».

**22 octobre**

Le Conseil fédéral se prononce en faveur de la solution 26/26, qui consisterait à compléter la flotte Crossair, comptant 82 appareils, par 26 moyen-courriers et 26 long-courriers de Swissair. Dans cette perspective, il accorde un nouveau crédit transitoire d'un milliard de francs, devant permettre à Swissair de maintenir ses vols jusqu'à la fin mars 2002, plus une participation de 600 millions de francs à la nouvelle compagnie aérienne.

**16/17 novembre**

Réunies en session spéciale, les Chambres fédérales approuvent les crédits fédéraux d'un total de 2,05 milliards de francs au titre du «Programme de redimensionnement de l'aviation civile suisse».

**6 décembre**

Le DETEC octroie à Crossair 31 concessions pour des lignes court et moyen-courriers.

L'assemblée générale extraordinaire de Crossair approuve une augmentation du capital, qui s'élèvera à 2,74 milliards de francs, et procède à l'élection d'un nouveau conseil d'administration de onze membres, présidé par M. Pieter Bouw, ancien PDG de KLM.

**12 décembre**

L'OFAC demande à Crossair de présenter pour la mi-février 2002 une demande concernant l'extension au trafic long-courrier de l'autorisation d'exploitation.

**20 décembre**

Le DETEC octroie à Crossair 15 nouvelles concessions pour des liaisons court et moyen-courriers.

